



## L'AMICALE ORNITHOLOGIQUE DE NORMANDIE

Organisent en partenariat avec le  
**CLUB TECHNIQUE COULEURS**  
**UNE EXPOSITION ORNITHOLOGIQUE**  
et **UN FESTIVAL INTERNATIONAL COULEURS**



**Du 27 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2009**  
**à CANTELEU (76380) – SEINE MARITIME**  
**Complexe Alain Calmat**

**Ouverture au public : Samedi 31 octobre et Dimanche 1<sup>er</sup> novembre 2009**

Cette exposition internationale COM, dans sa partie concernant les canaris de couleurs, appliquera la charte spécifique des expositions UOF COM France, dans le respect du bien être animal et des règles sanitaires en vigueur.

Elle est ouverte à tous les oiseaux de propre élevage des éleveurs amateurs européens, en règle pour les espèces d'oiseaux qu'ils élèvent.

Les classes des jugements sont celles du CLUB TECHNIQUE COULEURS en ce que le concours concerne les canaris de couleurs, et les classes de l'U.O.F. C.O.M. France actuellement en en vigueur pour les autres oiseaux.

Il n'y a pas de limitation du nombre d'oiseaux. (*stam ou individuel*)

Le nombre des oiseaux - en bourse d'échange – bénéficiant des convoysages C.T.C ne peut être supérieur à celui des oiseaux engagés dans le concours lui-même. Le club organisateur (A.O.N) fournira les cages de concours.

**Toute l'information complémentaire et les imprimés peuvent être retirée sur le site du C.T.C :**

[www.uof.asso.fr/ctc.htm](http://www.uof.asso.fr/ctc.htm)

### CALENDRIER DE LA MANIFESTATION

<b>Samedi 17 octobre</b>	<b>Date limite des Engagements</b>
<b>Mardi 27 octobre</b>	<b>Arrivée et Enlogement des oiseaux</b> <b>Nettoyage des cageots (avec les bénévoles)</b>
<b>Mercredi 28 octobre</b>	<b>Jugements des oiseaux</b>
<b>Jeudi 29 octobre</b>	<b>Mise en place des oiseaux</b>
<b>Vendredi 30 octobre</b>	<b>Inauguration officielle à 18 heures</b>
<b>Samedi 31 octobre</b>	<b>Ouverture au public de 9h à 18h</b> <b>Soirée des éleveurs – Repas -</b>
<b>Dimanche 1<sup>er</sup> novembre</b>	<b>Ouverture au public de 9h30 à 17h30</b> <b>Délogement des oiseaux : Bourse 17h30</b> <b>Concours 18h00</b> <b>Démontage de l'exposition</b>

### **CONTRAINTES SANITAIRES ET VETERINAIRES**

Oiseaux français :

Ne pourront participer que des oiseaux bagués réglementairement avec une bague fermée et au numéro de stam de l'éleveur. Si le numéro de souche de l'éleveur ne figure pas sur la bague, (bague club ou 00) une attestation de la société ayant délivré la bague sera exigée et devra être jointe à la feuille d'engagement. Les bagues de couleurs sont acceptées.

### **JUSTIFICATIF D'ORIGINE**

Les oiseaux faisant l'objet d'un engagement à l'exposition internationale COM devront faire l'objet d'un justificatif d'origine constitué par la **déclaration sur l'honneur** du modèle joint qui devra être dûment complétée, au plus tard à l'enlogement des oiseaux.

### **Renseignements :**

**Jean Marie BIHET**, Président du Club Technique Couleurs – **06.84.81.77.16**  
**Christophe JAMBON**, Trésorier de l'Amicale Ornithologique de Normandie – **06.78.32.68.25**

### **Engagements :**

**Christophe JAMBON**, 26 rue Pablo Picasso 76770 LE HOULME Tél : 02.76.30.93.21  
Courriel : [christoph.jambon@club-internet.fr](mailto:christoph.jambon@club-internet.fr)

### **CERTIFICAT VETERINAIRE DE BONNE SANTE**

En cas de participation à une ou plusieurs manifestations internationales (on considère international dès qu'un oiseau étranger participe à un concours) en France ou à l'étranger, dans les 30 jours précédents l'exposition, l'éleveur devra fournir un certificat vétérinaire de bonne santé datant de moins de 5 jours, garantissant l'état sanitaire de l'élevage d'origine. Celui ci devra accompagner les oiseaux. Les éleveurs qui n'ont pas participé à une manifestation internationale dans les 30 jours précédents l'exposition seront normalement dispensés de ce certificat. Il pourra être demandé si l'état sanitaire du département d'origine l'exige au moment de celle-ci.

### CAS SPECIFIQUES

1. Les oiseaux d'espèces inscrites à l'arrêté du 17 avril 1981 fixant la liste des espèces de faune européenne protégées sur l'ensemble du territoire national, ainsi qu'à l'arrêté du 15 mai 1986 fixant les mesures de protection des oiseaux représentés sur le territoire de la GUYANE ne pourront être présentés que par des titulaires du certificat de capacité ou d'une autorisation de détention (exonération du certificat de capacité, en raison des quotas fixés par les arrêtés du 10 août 2004) pour les spécimens concernés. La copie du certificat de capacité ou de l'autorisation de détention devra accompagner les oiseaux. (Remplace l'autorisation de transport).
2. Les variétés mutantes de ces espèces obtenues par sélection (art R211.5 du Code de l'Environnement) pourront être engagées sans formalité préalable. Les oiseaux nécessitant une nourriture particulière doivent être signalés aux organisateurs sur la feuille d'engagement. Celle-ci devra être fournie en quantité suffisante pour la durée du concours au moment de l'enlogement.
3. Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables des accidents, pertes, vols ou mortalités dont les oiseaux pourraient être victimes, quelle qu'en soit la cause. Le fait d'engager des oiseaux vaut acceptation du présent règlement. Les organisateurs se réservent le droit de clore les engagements plus tôt si les impératifs de matériel le nécessitent.
4. Tout exposant accepte que ses oiseaux puissent être photographiés ou filmés librement après jugement. L'utilisation ultérieure des photographies ou films réalisés ne pourra être faite qu'avec le seul accord de l'AON, seule propriétaires des fichiers sources. Sur chaque photo utilisée ou diffusée sera mentionné le nom de l'éleveur.

### SUIVI VETERINAIRE

Le comité organisateur se chargera de la demande des attestations de provenance départementale établie par la D.D.S.V du département d'origine des éleveurs participants.

Les organisateurs et le vétérinaire sanitaire se réservent le droit de refuser tous les oiseaux ne donnant pas entière satisfaction sanitaire. Le suivi de l'exposition sera placé sous l'autorité du vétérinaire sanitaire de l'organisation. Les oiseaux seront examinés dès leur arrivée, et un suivi sera assuré durant toute la manifestation. Tout oiseau reconnu atteint d'une pathologie sera placé en local d'isolement.

### DROITS D'INSCRIPTION

Les droits d'engagements sont fixés à **2,50 € par oiseau**

Le prix du palmarès est de **3,00 €**

**Tout canari engagé à la manifestation ornithologique se trouve ipso facto concourir dans le concours international couleur C.T.C.**

Le concours du C.T.C est ouvert à l'ensemble des éleveurs de canaris, adhérents ou non du Club Technique Couleurs. S'il n'est pas adhérents 2009 (Cotisation réglée), il ne peut bénéficier des avantages particuliers octroyés aux seuls adhérents du C.T.C.

Les éleveurs transmettront aux organisateurs, un exemplaire des feuilles d'engagement concours et bourse ainsi qu'un chèque libellé à l'ordre de l'A.O.N. représentant le montant des engagements (concours et bourse), du palmarès, de la soirée du samedi. Feuilles adressées au plus tard le :

**SAMEDI 17 OCTOBRE 2009 à**

**Christophe JAMBON 26 rue Pablo Picasso 76770 LE HOULME Tél : 02.76.30.93.21**

Les inscriptions par internet sont possibles. Courriel : [christoph.jambon@club-internet.fr](mailto:christoph.jambon@club-internet.fr)

Les éleveurs canaris couleurs souhaitant convoyer leurs oiseaux doivent prendre contact de :

**Monsieur Denis MALIGNER au plus tard le 3 octobre 2009**

**Tél : 06.83.49.22.88 – Courriel : [maligner.denis@wanadoo.fr](mailto:maligner.denis@wanadoo.fr)**

### ENLOGEMENT DES OISEAUX

La réception des oiseaux se fera le **mardi 27 octobre 2009 à partir de 15 heures.**

Lors de l'enlogement, les éleveurs ou les convoyeurs agréés (CTC ou autres) veilleront à approvisionner les oiseaux en eau et nourriture pour une durée de 48 heures.

### RECOMPENSES

#### Pour le festival International Couleurs :

Un diplôme avec médailles indiquant les titres sera remis aux éleveurs.

11 « prix d'élevage » récompenseront le pointage des cinq meilleurs oiseaux d'une même section :

- D00 – D01 Lipochromes non mosaïques
- D00 – D01 Lipochromes mosaïques
- D02 – Mélanines classiques
- D03 – Mélanines pastels

- D04 – Mélanines opales
- D05 – Mélanines phaéos **CHALLENGE André JOPPART**
- D06 – Mélanines satinés **CHALLENGE Lode TIELENS**
- D07 – Mélanines ailes grises
- D08 – Mélanines topazes
- D09 – Mélanines eumos
- D10 – Mélanines onyx
- D11 - Mélanines Cobalt

Il sera désigné le meilleur lipochrome non mosaïque, le meilleur lipochrome mosaïque, le meilleur mélanine classique et le meilleur mélanine en mutation

Le Challenge **Wilfried DEYAERT** récompensera le meilleur lipochrome rouge ou rouge schimmel.

Le challenge Mario Ascheri récompensera la meilleure femelle mosaïque

Le « Grand Prix d'Élevage » (**Challenge CTC-BEST IN SHOW**) récompensera l'éleveur présentant sur cinq oiseaux, toutes sections confondues, le maximum de points

Chaque exposant recevra un lot de participation commémorant la manifestation.

**Pour le concours ornithologique (concernant les autres oiseaux que les canaris de couleurs)**

Au classement général, dans l'ordre d'appel de leur classement, seront distribuées COUPES ET AUTRES RECOMPENSES .Un diplôme indiquant les titres sera remis aux éleveurs

*Chaque éleveur ayant au moins un champion recevra une coupe.*

9 challenges sont en compétitions (sur 7 oiseaux présentés). Ils ne sont toutefois attribués, à titre définitif, qu'après avoir été remportés deux fois consécutives par l'Éleveur.

CHALLENGE CANARIS DE POSTURE

CHALLENGE Paul MEUNIER Canaris de Posture Frisés

CHALLENGE CANARI DE POSTURE Canaris de posture forme

CHALLENGE **Vittorino RONCO** Canaris de Posture à huppe.

CHALLENGE BEC DROIT

CHALLENGE **John GOULD** Exotiques Diamant de Gould

CHALLENGE MANDARIN Exotiques Diamant de mandarin

CHALLENGE PSITTACIDES

CHALLENGE **Théo SLAGMOLEN** Classes des Agapornis

CHALLENGE « JEUNE ELEVEUR » Il se joue sur cinq oiseaux.

Réservé aux éleveurs débutants pour leurs deux premières

Chaque exposant recevra un lot de participation commémorant la manifestation.

**BOURSE DE CESSION**

Une bourse aux oiseaux gérée par les organisateurs se tiendra le samedi 31 octobre de 9h à 18h et le dimanche 1<sup>er</sup> novembre de 9h30 à 17h30.

Inscription par oiseau : 0,50 €/ oiseau engagé (cages fournies par l'organisation)

15% prélevé sur le montant des ventes.

Oiseaux âgés au maximum de 2ans pour les « bec droit » et 5ans pour les psittacidés. Les modalités et prix de cession sont libres.

**ENTREE DE L'EXPOSITION**

Adulte 3€ Enfants de moins de 12 ans accompagnés : Gratuit. Pour les exposants : 2 entrées gratuites par jour pour l'exposant et son conjoint.

**DISPOSITIONS PARTICULIERES AUX ELEVEURS ADHERENTS DU C.T.C.**

Les adhérents du CTC à jour de leur cotisation 2009 (26€) bénéficieront des avantages suivants :

- **Pour un minimum de 11 oiseaux engagés en concours 3 seront gratuits.**
- **Engagement gratuit de toutes les mélanines classiques à fond blanc, jaune et rouge à condition que l'éleveur ait enlogé un minimum de 11 oiseaux payants.**
- **Le palmarès est offert**
- **Tarif préférentiel sur le convoi organisé par le CTC : 1,50 €par oiseau convoyé**

**REMARQUES**

Le CTC offre la possibilité aux éleveurs, non adhérents au Club Technique qui le souhaitent de faire convoier leurs oiseaux par les convoyeurs officiels CTC : **3,00 € par oiseau convoyé.**

**RENSEIGNEMENTS SUR LES CONVOYAGES**

**Monsieur Denis MALIGNER au plus tard le 3 octobre 2009**

**Tél : 06.83.49.22.88 – Courriel : [maligner.denis@wanadoo.fr](mailto:maligner.denis@wanadoo.fr)**

**Carte des convoyages sur le site du C.T.C. : [www.uof.asso.fr/ctc.htm](http://www.uof.asso.fr/ctc.htm)**

La feuille de préinscription au convoyage devra être transmise à Monsieur Denis MALIGNER et une copie sera transmise à Monsieur Christophe JAMBON [christoph.jambon@club-internet.fr](mailto:christoph.jambon@club-internet.fr)

---

***PARTICIPANTS PROFESSIONNELS DE L'ELEVAGE – STANDS MARCHANDS – AUTRES INVITES***

**VAMA**

**VERSELE LAGA**

**ORNIPHARMA**

**INTERFLORA**

***UNE PREMIERE EN France***

***DE GOULDAMANDINE Commerce d'oiseaux et d'accessoires présent à CANTELEU***

***Présence au Festival d'oiseaux anglais en concours et à la bourse***

***...et un Représentant de la COM ENGLAND***